

le PETIT JOURNAL COMMUNAL Montillotois

n° 18 - Automne 2020

www.montillot.fr

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Une page de notre village s'est tournée le 23 mai 2020 grâce à la confiance que vous nous avez témoigné. Toute l'équipe municipale vous en remercie.

Le conseil municipal nouvellement en place a pris ses fonctions en élisant au poste de maire Catherine Prevost ainsi que trois adjoints Ludivine Delhostal, Manolette Amores et Laurent Mandron.

Notre équipe municipale est motivée et déterminée pour assurer l'avenir de la commune.

Ludivine DELHOSTAL



L'équipe municipale de Montillot

(de gauche à droite)

Richard CHOLIÈRE, Ludivine DELHOSTAL (1^{ère} adjointe),
Corinne PINON, Laurent MANDRON (3^{ème} adjoint),
Elisabeth THANRON-LESCURE, Catherine PREVOST (Maire),
Claudine LECHEVALLIER, Philippe RACT-MUGNEROT,
Manolette AMORES (2^{ème} adjoint), Thanh BUI, Guillaume HOGUET

Votre AGENDA

Commissaire enquêteur PLUI

- Mardi 27 octobre de 14h30 à 17h30
- Vendredi 6 novembre de 14h à 17h
- Mardi 17 novembre de 14h30 à 17h30

Distribution des colis de Noël à nos aînés, le 6 décembre

La Féerie de Noël des enfants, le 20 décembre 2020

Fête des Sapins, Feux de la St Janvier, le 9 janvier 2021

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal a été élu le 15 mars. L'élection du Maire et des Adjointes n'ont eu lieu que le 23 mai, situation complètement nouvelle, dictée par l'épidémie de COVID.

Nous avons tous en souvenir cette période de confinement bien pénalisante pour tous, et remercions Pierre DIAZ d'avoir assuré la continuité de la gestion de notre commune

Cet épisode passé, est venu le temps de nous organiser et de mettre en place les différentes commissions (dont vous trouverez la liste, insérée, avec ses membres). Celles-ci sont importantes, elles permettent la participation des personnes du village, non élues. Elles ont un regard différent sur les situations, et peuvent apporter d'autres réflexions sur les dossiers.

Au sein du Conseil Municipal chacun peut trouver sa place. Il est important de tenir compte des compétences, des expériences et de la disponibilité de chacun. Le maire doit être attentif à tous ces critères, à les respecter, c'est un travail de tous les jours, l'équilibre peut se rompre très rapidement.

Je n'oublie pas bien sûr, le personnel qui a une place prépondérante ; Christophe, agent technique à temps plein, est toujours très attentif à l'entretien, aux travaux dans la commune. Le secrétariat de mairie est assuré par Cécile, qui prend sa place jour après jour et est essentielle à la mise en place de cette organisation. Pascale est toujours fidèle à l'ouverture de l'agence postale, et en dernier Maud qui vient renforcer à temps partiel l'équipe, elle entretient les locaux, et s'occupe également de nos chers « chérubins » pour le compte du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

Les projets de notre campagne électorale se mettront en place tout au long de notre mandat en fonction de l'aspect budgétaire et de l'actualité.

Lors des prochains « Montillotois », je vous détaillerai les projets, les dossiers en cours, ma connaissance de ceux-ci s'améliorant de jour en jour, les orientations de la Communauté de Commune Avallon Vézelay Morvan (CCAVM) et les travaux de l'Opération Grand Site du Vézélien (OGS).

Cette année, nous fêterons différemment les fêtes de fin d'année et je vous en laisse la surprise.

Catherine PREVOST, Le Maire

Cette rubrique ne reprend que les grands points des compte-rendus des conseils municipaux. Retrouvez l'intégral dans les panneaux d'affichage ou en mairie.

Réunion du 8 juillet 2020



- > **Achat de la Tondeuse** : Des devis ont été demandés pour l'achat d'une tondeuse pour l'agent communal. Un devis chez Morvan Motoculture a été retenu.
- > **Noël des enfants organisé par la commune d'Asquins** : Madame le Maire propose de ne plus participer au Noël des enfants organisé par Asquins. Le Noël de la commune sera bien sûr maintenu.
- > **Les commissions municipales**: Madame le Maire informe que les commissions municipales se mettront en place à la rentrée de septembre, sauf celle du CCAS qui sera réunie à la fin du mois de juillet.
- > **Les jeunes du village** : Ludivine Delhostal a procédé à un petit recensement des jeunes (0-20 ans) du village. Ceux-ci sont au nombre de 45. Madame le Maire propose de réunir les jeunes de façon à ce qu'ils fassent part de leurs envies, de leurs idées. L'idée du conseil municipal de jeunes est évoquée.
- > **Travaux pour la fibre optique** : Des travaux vont avoir lieu en juillet pour la fibre optique. Des tranchées vont être réalisées pour passer les fourreaux rue du Puits martin, rue d'Emond, le haut de la rue des Métiers et rue de la Duite.
- > **Site internet** : La remise à jour est en cours.

Réunion du 1^{er} septembre 2020

- > **Informations PLUI** : Une réunion a eu lieu le 19 août 2020 avec Mr Germain (président de la CCAVM) et Mr Papin. Un courrier sera envoyé à chaque pétitionnaire. Un commissaire enquêteur passera au mois d'octobre si des personnes ont des contestations. Le PLUI sera voté en fin d'année 2020. Il faut savoir que la surface des terrains constructibles est déterminée en fonction du nombre d'habitants.
- > **Décharge** : Madame le Maire soulève le problème de la décharge, pour pousser les déchets. Régulièrement il faut pousser les terres. L'entreprise LUCY a été choisie.
- > **Lagunage** : Le résultat du rapport de la visite avec analyse faite par la SATESE est plutôt positif dans le respect des prescriptions. Certains travaux sont à réaliser. Le devis de l'entreprise Godard sera retenu.

> **La Fibre Optique** : La société Altitude récupère les besoins des communes (nombre de raccordements nécessaires pour les entreprises et les particuliers) par l'intermédiaire d'un bureau d'études (Fongine).

> **La salle des fêtes** : Les travaux de la toiture sont terminés. / Voir article ci-contre.

> **Remplacement de Madame Marie Claude Quillet** : Il est décidé de remplacer Madame Quillet pour l'entretien des locaux de la mairie. Mme Lamperrier Maud, habitante de Vaudonjon a été embauchée pour ce poste. Elle sera également sollicitée par contrats occasionnels pour le nettoyage de la salle des fêtes lors des locations de celle-ci.

> **Le transport scolaire** : Suite à une anomalie auprès de leurs services pour les enfants qui habitent Montillot et vont à la garderie de Blannay, le Conseil Régional ne veut rien entendre et demande une participation de 100 € pour ces familles (cela concerne 5 enfants de Montillot). Cette dépense sera prise en charge par la commune pour 2019-2020 en remboursant les parents sur justificatifs de paiement au Conseil Régional.

> **SDEY (syndicat départemental d'énergie de l'Yonne)** : Proposition d'une subvention de 500 € pour l'achat d'un vélo électrique avec un maximum de 2 vélos par commune. Une candidate s'est manifestée à ce jour.

> **Le cimetière** : La signature pour l'achat du terrain mitoyen est prévue en septembre. / Un recensement des propriétaires de tombes est à faire.

> **Sécurité routière dans le village** : Le dossier est en cours d'étude (choix et emplacement des panneaux, traçage, etc.)

> **Recensement immobilier** : Il est nécessaire de procéder au recensement des maisons « sans bien ni maître », à vendre, ou en état de délabrement avancé dans le village et ses hameaux.

> **Les pigeons de l'église** : Problématique récurrente mais nous continuons à chercher des solutions.

> **Les P'tits cafés - Montillot en fleurs** : A l'initiative des P'tits cafés, le projet « Montillot en Fleurs ». Des photos avec des emplacements prévus de jardinières ont été soumises au conseil.

> **Container à verre**: Le déplacement du container sur le parking du gymnase aura lieu dans le mois d'octobre.

> **Café Le Saint Laurent** : Le café devrait réouvrir ses portes prochainement.



Les travaux...

Les cuisines de la salle des fêtes se refont une beauté

Avec les beaux jours, un état des lieux et une opération de grand nettoyage ont été nécessaires pour notre salle des fêtes.

Et ce fut un travail de taille !!! Pas moins de 10 bénévoles et moi-même ont été mobilisés afin de lui redonner toute sa splendeur.

Nous avons avec beaucoup d'huile de coude entrepris le nettoyage complet de la cuisine de la salle des fêtes.

Maud Lamperrier a également œuvré pour arriver à ce résultat à mes côtés. Elle a été embauchée pour l'entretien des locaux de la mairie et ponctuellement de la salle des fêtes.

Je tiens encore à remercier tous les bénévoles qui se sont rendus disponibles pour porter à bien cette mission : **Martine Hoguet, Richard Choliere, Élisabeth Thanron-Lescure, Claudine Lechevallier, Guillaume Hoguet, Zoé Larbi, Audrey Prévost, Alexis Le gallic, Enzo Lechevallier et Elyne Lechevallier.**



Cette entreprise a été longue et ardue mais aujourd'hui le résultat est notre récompense.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir au sein de notre commune une salle avec de telles prestations.

Afin que ce travail ne soit pas vain et que chacun puisse profiter pleinement d'une salle opérationnelle et propre, un nouveau règlement est en cours d'élaboration et un état des lieux systématique sera réalisé.



Notre salle des fêtes est fin prête à accueillir dès que la crise sanitaire le permettra toutes vos festivités.

A très bientôt je l'espère afin de vous retrouver pour un moment convivial en ce lieu.

Ludivine DELHOSTAL



Le CCAS : Centre Communal d'action sociale

Quelle est la mission du CCAS ?

C'est une institution locale d'action sociale. Elle met, à ce titre, en place une série d'actions générales de prévention et de développement social.

Elle est un relais entre les usagers, jeunes ou moins jeunes, et les institutions publiques et privées, relais d'information et d'orientation.

Elle aide aux démarches administratives, aux accès internet en présence d'un élu. Toute démarche aura lieu dans un cadre strictement confidentiel.

Une permanence administrative devrait avoir lieu une fois par mois en mairie et sur rendez-vous.

Présidente de plein droit

Catherine PREVOST

Vice-Présidente

Elisabeth THANRON

Les autres membres du CCAS

Les élus

Ludivine Delhostal, Corinne Pinon, Richard Cholière, Claudine Lechevallier

Les représentants de la commune

Céline Boudvillain, Denis Schroder, Nadine Lebois, Françoise Carré, Martine Hoguet

A noter !

Permanences les derniers lundis de chaque mois (sauf décembre) de 14h à 16h30 à la Mairie.

Les P'tits Cafés

> L'association Les P'tits Cafés a été créée en juillet 2019. Elle a pour but d'offrir un espace de rencontre et de convivialité. Au fil du temps elle souhaite développer de multiples propositions autour du « Etre et Faire ensemble »

Le local est mis à disposition par la mairie, au 6 rue des Métiers.

Les P'tits Cafés sont ouverts tous les matins et tout un chacun peut venir y boire une boisson chaude (thé, café) ou froide (jus de fruits, sirop, soda) le tout sans alcool.

L'association est tenue par une quinzaine de bénévoles qui ont plaisir à servir une clientèle fidèle échangeant sur le fil de l'actualité, les manifestations locales et sur leurs souvenirs d'antan.



Vous souhaitez nous rejoindre ou nous rejoindre contacter ?

Brigitte Asselineau, présidente : Tél. 06 81 75 09 81 - nicolabrac@club-internet.fr

Elisabeth Thanron Lescure, vice présidente : Tél. 07 83 60 73 55 - e.thanron@orange.fr

> En juillet 2020 une seconde branche d'activité a été créée autour du jardinage « **Montillot en fleurs** ». Il s'agit dans un premier temps de refleurir des parties communes du village : entrées et prairies fleuries. Dans un second temps nous souhaiterions créer une serre collective afin de partager la passion du jardinage et d'échanger graines et boutures.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette nouvelle activité au fil du temps.

> Projets Automne / Hiver

- Groupage de commandes de pomme de terre nouvelles,
- Dès le 14 septembre des ateliers de décoration seront organisés en prévision de Noël dès 14h tous les lundis,
- Organisation d'après midi de jeux de société,
- Groupage de commandes de chrysanthèmes,
- Groupage de commandes de fioul.

Merci à Sarah

Un talent caché peut se manifester très jeune. Sarah notre dessinatrice en herbe a participé à plusieurs reprises aux décorations des P'tits Cafés et notamment pour refaire notre banderole bien fatiguée.



Les Marcheurs

Tous les mardis de juillet août et septembre (selon météo) Les Marcheurs se sont donné rendez-vous sur la place du village, face à la boulangerie afin de se mettre en route.

En juillet dernier une randonnée est partie de Brosse pour rejoindre Merry-su-Yonne en passant par le magnifique point de vue des rochers du Saussois.

Une pause pique-nique bien méritée s'est déroulée à l'ombre des saules en face des rochers.

Nadine Lebois et ses comparses nous font découvrir ou redécouvrir les sentiers de notre village, de ses hameaux et des alentours.

Une façon de repenser singulièrement et régulièrement à Sabine Beauvie.



À noter !

A partir du mardi 22 septembre 2020 et selon les conditions météorologiques le rendez-vous aura lieu à 14h00 sur la place.

La mairie met à disposition de toutes les associations de la commune le local, au 6 rue des Métiers (bâtiment de l'agence postale). Ce local aura vocation à devenir la Maison des associations.

LES ASSOCIATIONS de Montillot

LES TOUFOUS

Association créée en 2006, organise des manifestations festives et culturelles (repas, voyage, belote, etc.).

> Danielle Modzan (*présidente*) : 03 86 33 44 76

CLUB DE L'AMITIÉ

Resserrer les liens d'amitié entre tous sans limitation d'âge, la convivialité est notre objectif principal ! Chacun peut s'adonner à son loisir préféré, tous les jeudis de 14h à 18h, au 6 rue des Métiers : belote, tarot, scrabble, dominos, petits chevaux, etc.

Contact : Alain Ménard (*président*) : 07 57 54 03 34

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MONTILLOT (ACCM)

Elle regroupe les propriétaires et les résidents de la commune afin de leur permettre une pratique raisonnée et conviviale de la chasse.

> Didier Vantenay (*président*) : 06 83 87 62 31

LES P'TITS CAFÉS

Tenue par une quinzaine de bénévoles a pour vocation de favoriser un lien entre les habitants de Montillot et ses hameaux, mais aussi les habitants des autres villages. **Voir ci-contre**

> Brigitte Asselineau (*présidente*): 06 81 75 09 81

MONTILLOT BADMINTON CLUB (MBC)

Venez pratiquer le badminton dans un esprit convivial et sportif au gymnase de Montillot tous les lundis de 17h à 21h et le samedi de 14h à 17h

> Florian ROBERT (*président*) : 06 85 87 62 61

THÉÂTRE ÉQUESTRE DE MONTILLOT

Le Théâtre équestre de Montillot organise des spectacles équestres. Le Centre Equestre la Croix des Bois met à disposition de l'association, sa carrière de spectacle et ses gradins pour que chaque spectateur puisse assister aux représentations dans des conditions agréables au milieu de la nature. Les spectacles s'adressent à un large public, ainsi enfants et adultes sont les bienvenus, venez nombreux !

> Erick Degoix (*président*) : 06 81 69 23 73

ASQUINS MONTILLOT FOOTBALL CLUB (AMFC)

Existant depuis plus de 40 ans, le Club de football de Montillot s'est associé depuis 2 ans avec celui d'Asquins. Enfants et les adultes partagent la passion du ballon rond !

> Marie-Noëlle Torre (*présidente*) 06 83 48 75 04

ASQUINS-MONTILLOT FOOTBALL CLUB

RECRUTEMENT

SAISON 2020-2021

ECOLE DE FOOT

FILLES OU GARÇONS DE 6 à 11 ANS

EN 2021

SI TU AIMES LE FOOT

REJOINS NOUS

ACCEUIL LE MERCREDI A PARTIR DE 17H
AU COMPLEXE SPORTIF DE MONTILLOT
L'HIVER ENTRAÎNEMENT AU GYMNASÉ

RENSEIGNEMENTS AU 06 83 48 75 04

PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19

COMITÉ DES FÊTES DE MONTILLOT

Le comité des fêtes anime le village de Montillot. Il organise la fête du 14 juillet, la Saint-Laurent (fête patronale), etc.

L'association recherche des bénévoles, et surtout un président !

BROSSES ET PINCEAUX

Cette association a pour but de développer, entre ses membres professionnels et amateurs, les activités artistiques dans les domaines de l'art pictural, la sculpture, les arts graphiques, la décoration, et plus généralement, les arts graphiques sous toutes leurs formes.

Recherche de toute urgence des membres pour reconstituer le bureau

COVID-19, porter un masque, c'est préserver les hôpitaux, c'est sauver des vies.

Alors que l'épidémie de COVID-19 progresse inexorablement, voici quelques chiffres pour comprendre l'importance de maintenir les mesures barrières et le port du masque.

Tout d'abord, 90 % des personnes qui décèdent de la COVID-19 ont 65 ans et plus et 1 % des victimes ont moins de 45 ans. Le SARS-Cov-2 est donc nettement moins dangereux lorsqu'il circule dans la population jeune. Second chiffre, 90 % des personnes hospitalisées à cause de la COVID-19 ont au moins 45 ans. Plus dangereux dans les populations fragiles, le virus est responsable d'un grand nombre d'hospitalisations au-delà de 45 ans. Enfin, 75% des personnes ayant été en contact avec une personne infectée et ayant ensuite un test COVID-19 positif sont asymptomatiques ou pré-symptomatiques. On peut donc être porteur du virus sans le savoir, car on n'a pas de symptôme évocateur de la maladie.

On comprend que le SARS-CoV-2 se transmet facilement, car les personnes porteuses ne se sentent généralement pas malades et qu'elles le transmettent à leurs proches involontairement, notamment à l'occasion d'événements amicaux ou familiaux. Ensuite, si le virus circule dans la population jeune sans se propager aux populations âgées ou aux personnes vulnérables, le nombre d'hospitalisations reste faible et la mortalité réduite. Au contraire, si le virus circule activement dans la population jeune, en particuliers chez les enfants et leurs parents, et qu'il se transmet ensuite aux personnes à risque, alors nous allons droit vers un engorgement des hôpitaux, une hausse de la mortalité due à la COVID-19 et de toutes les autres pathologies qu'on ne pourra plus soigner. On vivra alors peut-être un deuxième confinement qui sera désastreux pour notre pays.

Pour conclure, il est conseillé à tous de porter un masque pour freiner l'épidémie et principalement pour ne pas infecter les personnes les plus fragiles. C'est à nous, adultes, de faire l'effort de porter un masque pour pouvoir regarder nos enfants, nos petits-enfants s'épanouir librement.

*Thanh BUI, médecin
et conseiller municipal de Montillot !*

A noter !

Pour des raisons sanitaires, cette année il n'y aura pas de repas de fin d'année mais une distribution de colis sera faite* par vos élus le 6 décembre 2020

** Aux personnes ayant 70 ans et plus*

RAPPEL des règles d'urbanisme

La période de confinement a été propice au bricolage.

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (avalement, réfection de toiture, changement de peinture de menuiserie, pose de velux...), d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de réaliser une extension, un abri de jardin, une piscine, un carport ou un préau, de percer ou d'agrandir une ouverture, de poser une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous serez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple **déclaration préalable**, ou d'un **permis de construire**.

Avant d'envisager tous travaux, il est vivement conseillé de contacter la mairie pour toutes questions sur l'urbanisme qui vous informera sur les formalités à accomplir et de prendre rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui tient régulièrement une permanence à la mairie de Saint-Père.

Nos 41 écoliers ont repris le chemin de l'école le 1er septembre, ainsi que nos institutrices Madame Céline Castel et Madame Aline Lairodat, Madame Géraldine Ferreira (ATSEM*) et Madame Olinda Pigeonnat (Aide en classe, cantine et garderie).

Madame Maud Lamperrier, habitante de Vaudonjon, a été embauché par le SIVOS des deux rivières pour la cantine des petits et le ménage des classes. Près de 30 élèves sont inscrits à la cantine.

* Agent Territoriale Spécialisé Ecole Maternelle



Appel aux bénévoles !

Il y a toujours le souhait de relancer l'aide aux devoirs, pour cela il faudrait au moins deux personnes.

VIE LOCALE & TOURISME

Notre petit patrimoine rural

Ce « petit patrimoine rural » (l'ensemble des monuments qui ne sont pas classés ni inscrits comme monuments) est sans doute un attrait de notre « vieux » village. Il a été réparti en 9 catégories d'éléments : points d'eau (fontaines, lavoirs), sacrés (croix, calvaires, gargouilles, chapelles), ouvertures (portes, archères, fenêtres), signalisation (bornes, de limites), mesures de temps, de poids, d'espace (cadran solaire), agricoles et viticoles (cabanes, four à pain, ...), de commémoration (monuments aux morts) et bâtiments (tours, ponts, pigeonniers, maisons à pan de bois).

A l'aube de la création de l'OGS-Vézelay dans lequel Montillot est intégré, interrogeons-nous sur notre « petit patrimoine » puisque de « grand », Montillot n'en a pas. L'identifier, le reconnaître ouvre la porte à sa sauvegarde et à sa restauration.

Les cabanes pourraient bien subir le même sort. Celle située au long du chemin des côtes est là pour en témoigner :



Et qu'en est-il des meurgers ?

On en connaît de nombreux en France, et plus généralement dans les zones de vignobles.



Un muret

(Photo de P. Haase)

Souvent lentement constitué par l'épierrage régulier de la vigne, le mot est resté en usage dans les lieux où cette culture de la vigne s'est perpétuée, ne persistant, ailleurs, que dans la toponymie.



Un tumulus

(Cliché J. Demay)

Ici le vocable définit à la fois ces murets qui délimitent des parcelles oubliées, des cabanes (de vigneron, le plus souvent), et parfois, plus mystérieusement, des tumulus (tumuli) beaucoup plus anciens.

Régine KOUTLIDIS

Vous pouvez visualiser un article plus complet sur le site internet www.montillot.fr



Gilles CATELIN

Habitant de Montillot, Gilles est sculpteur et peintre, en constante évolution. Tout d'abord figurative, avec des thèmes tels que le couple, la famille, le Christ, sa démarche est devenue plus abstraite au fil des années.

Depuis longtemps sculpteur sur bois puis terre, pierre ou plâtre, Gilles est venu à la peinture tout naturellement et marie les deux arts avec bonheur.

Il y a 7 ans il a ouvert son atelier «*les ateliers des tailleurs d'images*» en tant que sculpteur mais aussi en tant que peintre, il vient du bois mais progressivement il s'est dirigé vers le plâtre et aujourd'hui la terre cellulosique.

Une exposition intitulée «MIROIR» aura lieu du 4 octobre au 18 octobre 2020 à la salle gothique de Vézelay.

L'ouverture au public est de 14h à 18h30.

Gilles accueille, en modelage, adulte et enfant à Saint-Père dans le cadre de l'association des ateliers d'Art de Saint-Père.

Contact : 06 60 57 65 68



Jean-Pierre CANNET

Écrivain français, habitant Montillot depuis plus de 20 ans, IL est l'auteur de pièces de théâtre, poèmes, romans et nouvelles. Il a publié une douzaine de pièces, certaines dans des collections pour la jeunesse.

L'écriture de Jean Pierre Cannet s'attache à décrire le monde moderne et ses blessures : guerres, pauvreté, déracinements.

Son dernier roman «*La Belle Etreinte*» l'épopée d'une famille, Muguette raconte l'histoire de la rencontre fabuleuse de ses parents jusqu'à Nanterre où les immeubles bâtis dans l'urgence remplaceront les bidonvilles ;

Autour d'eux, le destin rassemble des personnages quasi totémiques.

De loin les frères gitans d'Argenteuil portent bonheur comme une bonne étoile.

De l'appel de l'Abbé Pierre à la traversée de la guerre d'Algérie, confronté au grand ressac de l'histoire, le merveilleux se mêle au réel, à l'image de cette jument hissée chaque soir jusqu'au premier étage.

La création de sa pièce «*Yvon Kader, des oreilles à la lune*», sous le titre *Kaos*, sera présentée le mardi 17 novembre au théâtre d'Auxerre.

Etat-civil

NOS NAISSANCES

Lisa BUI,
née 14 mars 2020

Paul-Alexy MORTAGNE
née le 2 octobre 2020

NOS UNIONS

Morgane Pereira Da Costa
Bastien Paulo Pereira
pacsés le 9 octobre 2020

NOS DÉCÈS

Louis Albert PAOLOTTI,
le 26 janvier 2020

Julia CRAMER,
le 23 janvier 2020

Simone CHAMPY,
le 6 février 2020

Claude COLLIN,
le 5 mars 2020

Rachel GEUNOT,
le 29 mars 2020

Eliane BEAUVIE,
le 3 mai 2020

Jean HAUVILLE,
le 18 mai 2020

Robert BEAUVIE
le 29 juin 2020

Françoise BARET
le 22 août 2020

Eliane MATHE,
le 16 septembre 2020

Micheline GAUNET
27 septembre 2020

POUR TOUS VOS ARTICLES UNE SEULE ADRESSE MAIL

journalmontillotois@gmail.com

Tout article sera de 10 lignes maximum avec une ou deux photos légendées.

Les articles devront être envoyés au plus tard le 5 du mois de parution :

5 janvier 2021 / 5 avril 2021 / 5 juillet 2021.

La commission se réserve le droit dans le choix des articles publiés.

Merci de votre participation, pour faire vivre notre village.

MAIRIE de Montillot

11 rue des Framboisiers

89660 MONTILLOT

Tél. 03 86 33 48 52

@ : secretariat.mairie@montillot.fr

www.montillot.fr

Accueil du public :

Mardi et vendredi de 14h à 17h



Montillot
Montillot

Directeur de publication : Catherine PREVOST / Chargée de commission : Corinne PINON
Rédacteurs : Catherine PREVOST, Corinne PINON, Thanh BUI, Ludivine DELHOSTAL, Régine KOUTLIDIS,
Brigitte ASSELINEAU

Conception graphique : Cécile CHAUSSIER / Impression